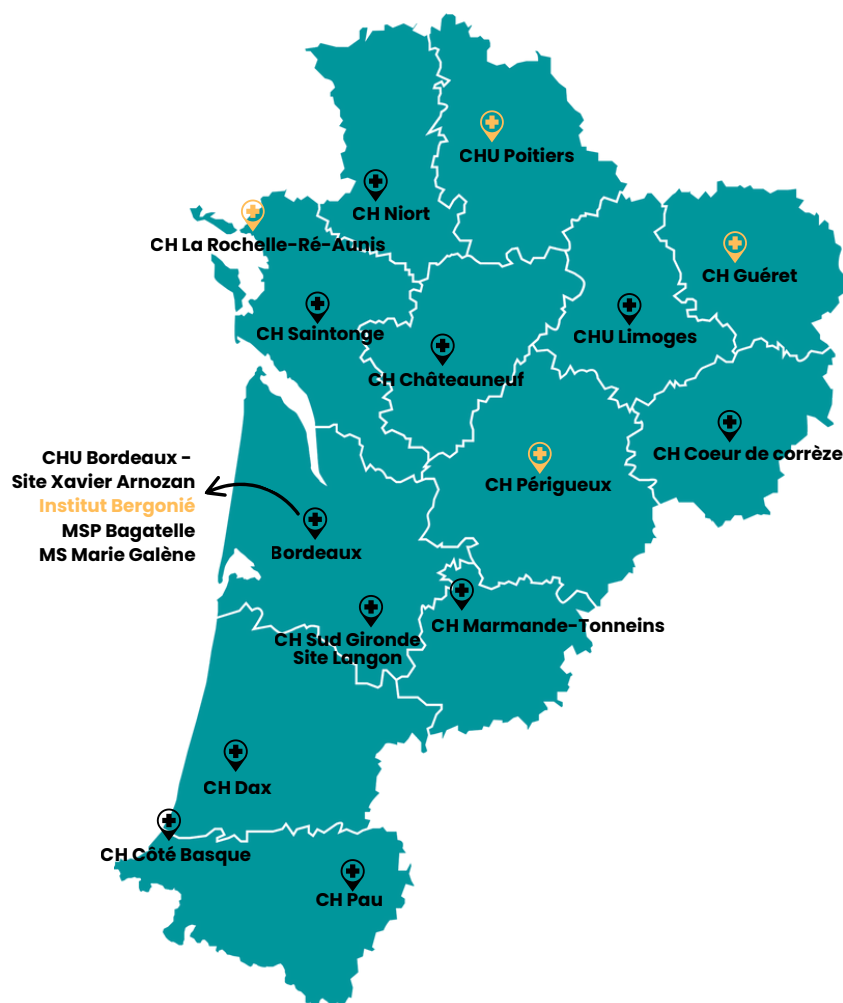




Les Hôpitaux de jour de médecine palliative en Nouvelle-Aquitaine

Offre en plein développement sur la région, le déploiement des hôpitaux de jour en médecine palliative répond à l'instruction du 21 juin 2023 relative à la poursuite de la structuration des filières territoriales de soins palliatifs dans la perspective de la stratégie décennale 2024-2034.

Les HDJ médecine palliative s'inscrivent en complément des équipes de soins de proximité du patient. Ils doivent assurer la continuité de la prise en charge dans le cadre du parcours de soins, avec les professionnels intervenant dans l'effection et dans la coordination des soins et favoriser ainsi la construction d'un parcours de soins entre la ville et l'hôpital.



Un cahier des charges régional des HDJ médecine palliative adulte a été publié en 2024 par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et 2 appels à candidature ont été lancés en 2024 et 2025.

Au total, **18 Hôpitaux de jour** ont été reconnus par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif de ce déploiement :

- Optimiser le fonctionnement des filières de soins palliatifs
- Permettre aux professionnels de ville d'obtenir un appui pour les patients dans le cadre d'une articulation Ville-Hôpital

 HDJ déjà présents en Nouvelle-Aquitaine

 HDJ validés suite à l'appel à candidature de 2025



LE PALLIALAB, UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS INNOVANTS EN SOINS PALLIATIFS

“ Dans son projet associatif de 2022, la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs a souhaité créer un dispositif de repérage et d'accompagnement des projets innovants en soins palliatifs, afin de contribuer à la diffusion de la culture palliative sur l'ensemble du territoire. C'est en 2024 que ce dispositif a vu le jour, sous le nom de Pallialab.

Quelles sont les actions du Pallialab ?

Tout d'abord, le Pallialab a une action de repérage des projets et de centralisation de ceux qui sollicitent son accompagnement. Ce dernier est bien sûr basé sur le volontariat du porteur de projet. Il est gratuit et conditionné à l'adhésion à une charte.

Concrètement, pour accompagner les projets, le Pallialab se donne quatre missions :

1. L'appui à la structuration des projets, en proposant un service de conseil auprès des porteurs de projet sur des sujets liés au positionnement, aux modalités de prise en charge, au modèle organisationnel et partenarial, ou encore au modèle économique.
2. La mise à disposition d'un centre ressources qui inclut un vivier d'experts thématiques (droit, administratif, immobilier, architecture, etc.), une proposition de formation, et une base documentaire.
3. L'animation de la communauté des porteurs de projet, qui se traduit par une mise en réseau entre eux, par l'organisation de rencontres et webinars, ainsi que par le relais d'informations utiles.
4. La valorisation des projets notamment par les échanges que la SFAP et le Collectif National des Maisons de vie, partenaire du Pallialab, entretiennent avec l'administration ou les pouvoirs publics. Dans la mesure où le Pallialab centralise les projets et connaît l'ensemble des porteurs qu'il accompagne, il est en mesure de mettre en lumière leurs besoins et contraintes auprès des décideurs publics.

C'est à travers ces quatre piliers d'action et en partant des besoins de chaque porteur de projet que le Pallialab entend favoriser l'émergence de ces projets.

Pour accompagner plusieurs types de projets, le Pallialab a vocation à être organisé en plusieurs programmes ; le premier d'entre eux concerne les maisons d'accompagnement. Il est monté en partenariat avec le Collectif National des Maisons de vie qui promeut depuis près de 10 ans le modèle de la maison d'accompagnement, et rassemble ceux qui en portent un projet.

Actuellement, le Pallialab accompagne un peu plus de 30 projets à des stades d'avancements divers et répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Parmi eux, quatre se situent en Nouvelle Aquitaine : l'Ostalet à Agen (47), la Maison de l'Arbre à Eymoutiers (87), la Maison Arimea à Bidart (64) et la Maison du Pays-de-Brive à Brive-la-Gaillarde (19)

Qu'est-ce qu'une maison d'accompagnement ?

Constituant l'un des axes de développement des soins palliatifs repris dans la stratégie décennale des soins palliatifs de 2023, la maison d'accompagnement (autrement appelée « maison de vie ») est une nouvelle catégorie de structure médico-sociale. A mi-chemin entre l'hôpital et le domicile, elle a vocation à accueillir les patients en soins palliatifs et en état stable, qui ne peuvent ou ne souhaitent rester chez eux sans que, pour autant, l'hospitalisation soit justifiée.

Ce sont en moyenne 8 à 15 personnes qui sont accueillies dans ces maisons, pour un séjour de répit ou « jusqu'au bout ». L'environnement et l'agencement de la maison se veulent le plus proche possible de celles du domicile : salles de vie commune, cuisine partagée, ouverture sur un extérieur, etc. De même, l'équipe de soins sur place est réduite et collabore avec les soignants libéraux, les équipes mobiles et de HAD, et les structures hospitalières alentours. L'intérêt de ces maisons est aussi de laisser à son porteur une certaine liberté dans le dimensionnement de son projet (nombre de places, effectifs salariés, agencement, etc.).

En vue de la généralisation de ce modèle – la stratégie décennale des soins palliatifs prévoit la création de 100 maisons d'ici 10 ans –, une phase d'expérimentation de 3 ans va prochainement être mise en place afin de tester le modèle sur les maisons qui auront été sélectionnées pour ouvrir.

Qu'en est-il de l'expérimentation ?

Le cahier des charges a été envoyé en septembre aux ARS pour que celles-ci publient prochainement un appel à projets.

La première vague de l'expérimentation doit théoriquement débuter fin 2025 ou début 2026, avec la sélection de 12 maisons dans des ARS différentes, capables d'ouvrir à court terme.

Un budget annuel d'un million d'euros va être accordé à chacune de ces maisons, et un pilotage de suivi l'expérimentation permettra de faire la preuve de concept et de qualifier l'impact de ces maisons.

Pourquoi et comment solliciter le Pallialab ?



Le Pallialab peut accompagner tous types de projets innovants, que cela concerne ou non l'hébergement de personnes en soins palliatifs.

Si vous portez un projet innovant en soins palliatifs, ou que vous avez connaissance d'un projet autour de vous, vous pouvez contacter le Pallialab à l'adresse suivante : pallialab@sfap.org. Il vous sera proposé un premier échange afin de cadrer votre besoin, sa cohérence avec l'offre du Pallialab et de définir les prochaines étapes.

—”

Sékolène Perruchio, présidente de la SFAP, et l'équipe du Pallialab

Appel à projets

- **Appel à projets - Expérimentation des Maisons d'accompagnement et de soins palliatifs (MASP) en Nouvelle-Aquitaine**

Lancement d'un appel à projet (AAP) régional en Nouvelle-Aquitaine pour accompagner la mise en place d'une maison d'accompagnement et de soins palliatifs (MASP).

Dépôt des dossiers entre le 1er et le 31 octobre 2025 [ici](#)



- **Appel à projets - Dispositif d'appuis territoriaux en soins palliatifs à destination des professionnels de santé en Nouvelle-Aquitaine**

L'appel à projet est destiné aux établissements de santé publics et privés, a minima porteurs d'une USP et/ou d'une EMSP ou d'une HAD sur chaque territoire de santé de Nouvelle-Aquitaine.

Les candidatures sont à adresser avant le 30 octobre 2025.

L'ensemble des informations sont à retrouver [ici](#)



Octobre Rose : mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein



Octobre Rose bat son plein et de nombreux événements locaux ont lieu dans toute la région !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos établissements, des associations et collectivités sur vos territoires !

Pour plus d'informations sur le dépistage, vous pouvez cliquer [ici](#).



Actualités

- **Appel à communication pour le 32° Congrès de la SFAP**

Vous pouvez dès à présent soumettre vos résumés en lien avec les soins palliatifs, sous la forme d'une étude, d'une recherche ou d'un retour d'expérience.

Les résumés sont à soumettre avant le 3 novembre 2025 [ici](#)

- **Programmes de recherche sur les soins et l'offre de soins pour la campagne 2025-2026**

La DGOS lance sa campagne de financement de recherche 2025-2026 (PHRC, PHRI etc). Parmi les thématiques prioritaires retenues → les soins palliatifs.

L'ensemble des informations sont à retrouver [ici](#)

AGENDA



4 novembre 2025 à Pessac

1^{ère} journée régionale
soins palliatifs :

*"Nouveaux défis en
Nouvelle- Aquitaine"*

Inscription [ici](#)



19 novembre 2025 à Bordeaux

Conférence *"Intelligence artificielle
et soins palliatifs : de l'idée à la
durabilité"*

Projet HENKO NET, **Inscription [ici](#)**



27 novembre 2025 à Bayonne

*« Soins palliatifs et soins
de support en oncologie »*



12 décembre 2025 à Talence

2° Colloque ONCO Nouvelle-Aquitaine
*"Accès aux soins en cancérologie :
défis et initiatives"*

Inscription [ici](#)